



## ACTUALITÉS

### 3ème atelier de terrain consacré à la préservation des espaces naturels, au développement économique et touristique, au dynamisme des centres-bourgs

Mardi 19 novembre, près de 60 personnes se sont retrouvées aux abords de la Grand'Mare. Faisant partie du périmètre du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, de Natura 2000 et de la Zone Humide d'importance internationale Ramsar, **Sainte Opportune la Mare** est caractérisée par 30% de terres agricoles, 100 hectares de bois privés, une partie haute et une partie basse dont la superficie est plus importante. « C'est une zone qu'il est nécessaire de continuer à protéger », souligne le maire Alain Michalot.



A portée de vue, les parcelles humides du secteur de la Grand'Mare sont parmi les plus riches en biodiversité et présentent des espèces emblématiques et patrimoniales particulièrement rares. La Grand'Mare en elle-même est également un site ornithologique d'exception. Pour préserver cet espace menacé d'envasement, un important curage a été entrepris dans les années 2000 permettant de reculer le curseur d'envasement de 50 ans.



Sur place, Jean-Marc Coubé, conseiller paysagiste du CAUE 27, fait un constat : « Ce site fait penser à la Baie de Somme mais il est aujourd'hui limité pour recevoir beaucoup de public ». Un débat autour du « tourisme vert » s'est engagé entre les participants, soucieux de conserver la particularité et l'identité du lieu. La « Vallée Habitée » en bord de Seine propose un patrimoine authentique faisant de la route des Chaumières traversant Vieux Port et Aizier un itinéraire amenant à la contemplation. Pour le moment, le PLU de **Vieux Port** protège l'ensemble de l'habitat.

La commune d'**Aizier** est quant à elle régie par le règlement national d'urbanisme. « Nous envisageons de poursuivre son évolution et son développement. L'important reste le cadre de vie. Le restaurant communal en fait partie. La route des Abbayes prolonge la route des Chaumières. Les problématiques de ruissellement sont traitées et particularité, un bassin de rétention est géré grâce à de l'éco-pâturage au sein de la commune boisée », précise Benoît Gatinet, maire d'Aizier.

## TEMOIGNAGES



**Jean-Marc COUBE** Conseiller paysagiste (CAUE 27)

« L'animation en amont du PLUi devrait permettre de faciliter la définition du projet et la réalisation des documents d'urbanisme. C'est le fonctionnement idéal. Le territoire est dynamique, il attire mais il a des difficultés à accueillir dans la qualité un certain développement alors qu'il est composé de communes péri-urbaines. Il faut penser aux activités de loisirs pour les nouvelles familles et savoir comment vivre ensemble. »

**Delphine OMNES-LEBLANC** Conseillère (Chambre d'Agriculture)



« La Chambre d'Agriculture porte une attention particulière à la préservation de l'activité et du foncier agricoles. Les parcelles sur le territoire Roumois Seine sont caractérisées par une grosse partie de polyculture-élevage. »



## ACTUALITÉS

La visite de terrain s'est poursuivie dans la commune nouvelle de **Bourneville Sainte Croix**. « Le centre-bourg est très dense, nous comptons près de 40 commerçants et artisans, également 2 aires de covoiturage et l'échangeur. La critique qui peut être faite aujourd'hui est qu'il y a beaucoup de bitume. Nous avons donc à réfléchir à un aménagement dans le prolongement de l'école. Le PLUi devra maintenir l'existant avec des zones constructibles même s'il en faut pour tout le monde », souligne le maire Gwendoline Presles. De futurs équipements sont prévus au sein de la commune : un collège, un gymnase et une zone d'activité.

A Bourneville Sainte Croix, au parking de covoiturage situé à la croisée des autoroutes, Vincent Tondeur, Directeur Cadre de Vie à Roumois Seine, apporte des éléments d'informations concernant le projet de ZAC. Avant de lancer la construction du site d'environ 15 hectares, un diagnostic a été réalisé. Il a mis en évidence des vestiges de périodes allant de 4 000 ans avant J-C au Moyen-Âge, de l'âge du bronze à l'âge du fer...

### Une démarche participative

Pour Christine Van-Duffel, Vice-Présidente de Roumois Seine, « Le but de ces ateliers était de faire participer des personnes de toutes les parties du territoire. Nous avons diffusé des questionnaires auprès des participants car nous souhaitons que ces



ateliers de terrain soient participatifs. Les cars remplis ont attesté de cette participation. Le but était bien de sortir des pistes pour la prescription du PLUi, de préparer le terrain pour ceux qui nous succéderont. Nous avons conscience qu'il est plus facile de décider quand des liens existent, quand on a une vision plus globale du territoire. Nous avons tous les mêmes problématiques. Avoir un projet de territoire est essentiel pour l'avenir. »

## TEMOIGNAGES

**Alain MICHALOT** Maire de Sainte Opportune la Mare



« La commune est composée d'une superficie de 1100 hectares. Le dynamisme d'un centre-bourg est important. Nous souhaitons conserver nos commerces locaux, voire les étendre. Nous avons fait en sorte de garder un point «Poste» suite à la fermeture de La Poste. La mairie est en cours de réfection. Nous espérons que l'Auberge (restaurant) sera reprise. »



**Monique MOUILLERE** Maire d'Etreville

« La commune est connue pour sa méthanisation, nous espérons que les camions pourront y accéder sans traverser le bourg qui vient juste d'être réaménagé. L'objectif du PLUi est de ne surtout pas oublier les petites communes et qu'il est nécessaire de développer les centres-bourgs. »

**Hervé CAILLOUEL** Maire de Valletot



« Nous réfléchissons, avec la commune d'Etreville, à rejoindre le projet de zone d'activité sur quelques hectares, le long de l'autoroute, sans dénaturer les espaces. Le PLUi serait une bonne chose pour prendre le relai du PLU, il correspondrait davantage à notre territoire d'aujourd'hui. »